

Les troubles des apprentissages

Présentation du dossier

Joëlle POJÉ-CRÉTIEN

Professeur (H) au Cnefei de Suresnes

Gérard VERGNAUD

Université Paris 8, département *Cognition et activités finalisées*

La question des troubles des apprentissages n'est pas une nouveauté pour les professionnels de l'enseignement spécialisé, même si l'appellation actuelle et ses diverses déclinaisons (Troubles spécifiques du langage ou TSL, dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, etc.) ont fait l'enjeu de débats, polémiques, refus ou reconnaissance au fil des dernières décennies du XX^e siècle et encore au début de ce XXI^e siècle. Les *troubles* – terme qui renvoie au domaine médical et aux hypothèses de causes neurologiques ou somatiques – ne sont pas toujours faciles à distinguer des grandes difficultés d'apprentissage, ainsi qu'en témoignent plusieurs des articles de ce dossier.

Ce domaine ne concerne pas seulement les pédagogues ; il fait l'objet de travaux dans d'autres spécialités : sciences cognitives, génétique, neurologie, neurolinguistique, psycholinguistique, orthophonie. Il ouvre la voie dès maintenant à des partenariats entre le milieu médical ou para-médical et l'Éducation nationale.

Nous avons privilégié dans ce dossier un regard de pédagogue sur les divers problèmes posés par les élèves souffrant de

troubles des apprentissages, sans négliger les apports des recherches récentes sur la typologie des troubles, leurs causes, leur évaluation. Nous avons aussi recueilli des témoignages sur la mise en œuvre d'actions en application des nouveaux textes réglementaires. Rappelons en effet que des textes organisent la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, notamment les élèves présentant des troubles des apprentissages, où dominent les troubles du langage oral et écrit : ainsi la circulaire 2002-24 du 31 janvier 2002.

Proposer au lecteur un échantillon assez ouvert des domaines de recherche, des questions et des expériences relatifs aux troubles des apprentissages, tel a été notre objectif. Les contributions concernent le premier degré mais aussi le second degré de la scolarité, et renvoient à plusieurs disciplines.

On trouvera au début de ce dossier trois articles qui définissent des orientations importantes :

- dans l'article de **Gérard Vergnaud**, un cadre théorique pour situer et penser l'éducation ou la rééducation d'élèves présentant des troubles des apprentissages,

avec notamment ses concepts de *schème* et de *situation*.

- L'article de **Christian Alves** et **Joëlle Pojé-Crétien** défend l'importance, dans la rééducation, d'une approche clinique individuelle, pour donner un sens personnalisé et partagé aux actions de remédiation.

- **Hervé Benoit** analyse l'évolution institutionnelle de la prise en charge des élèves à besoins spécifiques et notamment les conditions d'élaboration de la circulaire 2002-24 précitée, à partir du plan Lang et du rapport Ringard.

La suite des articles s'organise autour de quatre thèmes.

1- Les aspects organisationnels et collectifs de la prise en charge des troubles des apprentissages du langage, avec deux exemples: la mise en œuvre de l'accueil des élèves dans un département particulier, les Hautes-Alpes (**Jacky Crépin**), et un partenariat enseignants-orthophonistes au collège dans le Nord (**Dominique Crunelle**, **Géry Meerschman** et **Frédérique Roussel**).

2- Les troubles visuo-spatiaux, qui ont en particulier des retentissements sur l'apprentissage des mathématiques et de l'EPS. **Jean-Pierre Garel** et **Françoise Duquesne** présentent ces troubles, analysent des conduites d'élèves et proposent des pistes d'actions remédiatives.

3- Les troubles du langage oral et écrit font l'objet d'une mise au point très fouillée de deux chercheuses: **Marie-Thérèse Le**

Normand et **Liliane Sprenger-Charolles**.

La première fait le point sur le problème de la distinction entre déficits temporaires (retards) et troubles spécifiques du développement du langage. La seconde montre, sur la base de recherches récentes, la prévalence des déficits phonologiques dans la dyslexie.

À leur suite, la contribution de **Frédérique Lahalle** sur *les difficiles apprentissages des élèves dyslexiques* apporte le point de vue concret, quotidien, d'une formatrice qui a une expérience personnelle et professionnelle de la dyslexie. Elle souligne l'importance de l'adaptation des pistes d'aide pour chaque dyslexique.

4- Enfin deux articles concernent spécifiquement les apprentissages mathématiques: l'un (**Françoise Duquesne**), prenant l'exemple des enfants IMC dyscalculiques, montre le lien entre un handicap moteur et un trouble des apprentissages numériques, de la maternelle au collège. L'autre (**Pierre Belmas**) analyse la problématique théorique et pédagogique des troubles de l'apprentissage ou de la grande difficulté scolaire en mathématiques et en donne des exemples chez des élèves de Segpa.

Il est certain que ces études et exemples n'épuisent pas la question: d'autres articles d'auteurs paraîtront sur ce thème dans d'autres numéros de *La NRAIS*...

Nous vous souhaitons bonne lecture